

Rebooteille

Mots-clés :
économie circulaire ;
filiale ; SCIC



Septembre 2023

Origine et présentation de l'initiative

Le projet Rebooteille est né face à l'incohérence de recycler des contenants en verre intacts utilisés une seule fois en les jetant et les cassant. Rebooteille a pour objectif de réutiliser ces bouteilles en verre et de remettre la consigne au goût du jour.

Depuis quelques années et notamment depuis la loi anti gaspillage de 2020, l'ensemble des producteurs et distributeurs faisant plus de 50 millions d'euros de CA doivent réemployer 5 % de leurs emballages en 2023, et 10 % en 2027. Le concept de consigne apparaît donc comme une solution à destination des collectivités pour réduire leur impact environnemental, solution de plus en plus présente sur les territoires notamment dans les grandes métropoles. Le réemploi des bouteilles génère 5 fois moins de gaz à effet de serre, consomme 4 fois moins d'énergie primaire et 30 % d'eau en moins que le recyclage.

La solution proposée par Rebooteille inclut la collecte avec des transports mutualisés, un lavage éco-performant et la livraison des bouteilles propres aux producteurs. Ce service offre également un accompagnement de tous les acteurs de la chaîne dans cette transition.

S'inspirant entre autres de Bout' à Bout', entreprise nantaise développant une filière de réemploi à grande échelle, le projet Rebooteille a été incubé par AlterIncub en mars 2018, pour une durée d'un an et demi, afin de traiter la mise en place d'un modèle économique, les contacts avec les clients et l'évaluation des freins. L'association a donc vu le jour en décembre 2018, et le lancement officiel de l'activité en 2020 avec un producteur opérationnel et 5 points de collectes.

En juillet 2021, Rebooteille passe du statut associatif au statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). En 2022, Rebooteille lance, en partenariat avec Ma Bouteille S'Appelle Reviens et Alpes consigne, un centre de lavage mutualisé à l'échelle régionale.

Aujourd'hui, la SCIC Rebooteille collecte 100 000 bouteilles par an (chiffres 2022) dans ses 150 points de collecte. Elle accompagne 38 producteurs de boissons dans l'adaptation de leurs bouteilles au réemploi. Enfin, la SCIC compte 42 sociétaires et un capital social de 163 500 euros.

Rôle des collectivités & modèle économique

En 2019, Rebooteille a obtenu un premier financement de 45 000 euros de la Métropole du Grand Lyon dans le cadre de l'AMI "Réduction des déchets".

En 2021, suite à son passage en SCIC, la Métropole du Grand Lyon entre au capital de Rebooteille avec une participation de l'ordre de 30 000 euros. La même année, Saint-Etienne Métropole entre au capital de la société à hauteur de 20 000 euros.

Villeurbanne a également soutenu la SCIC notamment au démarrage grâce à la domiciliation du siège social, et la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du FEDER avec un prêt à taux zéro de 43 500 euros.

Chiffres clés

- 100 000 bouteilles collectées en 2022
- 150 points de collecte
- 42 sociétaires de la SCIC 163 500 euros

CONTACT :

Stéphane ROBERT, co-gérant de Rebooteille
09 88 00 12 06 - stephane@rebooteille.fr